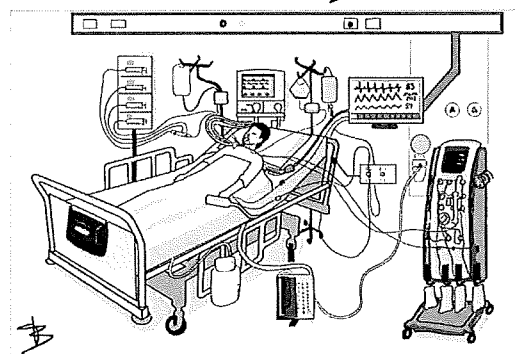


# Mobilisation nationale des services de réanimation et soins intensifs MARDI 10 MAI à PARIS

*Pour exiger l'extension  
du versement de la prime en soins critiques  
à tout le personnel ... de soins critiques !*

Malgré de nombreuses mobilisations partout sur le territoire et dans les hôpitaux, le gouvernement refuse toujours d'étendre le versement de la prime en soins critiques à l'ensemble du personnel travaillant en soins critiques !

*Ainsi, les aides-soignantes, les kinés, les infirmières puéricultrices, etc, sont exclus de cette prime ! Pourtant, ils développent, comme les infirmières ou les cadres de santé, des compétences spécifiques... en soins critiques !*



➡ Pour les personnels et la CGT, c'est inacceptable !

**Nous exigeons l'extension du versement de la prime en soins critiques à tous les personnels en soins critiques !**

Par ailleurs, nous continuons à revendiquer :

- ⇒ La transformation de la prime en NBI pour une intégration aux cotisations retraites
- ⇒ Des lits et des effectifs suffisants et le respect des ratios personnels / patients
- ⇒ Une reconnaissance statutaire des compétences spécifiques
- ⇒ La reconnaissance de la pénibilité par la catégorie active

## Manifestation nationale à PARIS

### Rassemblement à 13h

### Devant le Ministère de la santé



A Clermont-Ferrand, le 03 février 2022

Madame et Monsieur les  
Directeurs des Ressources Humaines,  
Hôpital Gabriel Montpied

Madame et Monsieur les Directeurs

Le syndicat CGT vous demande, comme énoncé au point DRH du jeudi 27 janvier 2022, d'intégrer les IDE et Cadres des services :

- USIC
- Cardio B1 (télémétrie)
- Chirurgie Infantile
- 1er HE CCV (télémétrie)
- MIT USC (Unité Surveillance Continue)

pour la prime d'exercice de soins critiques comme mentionné dans le Décret N° 2022-19 du 10 janvier 2022.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame et Monsieur les Directeurs des Ressources Humaines, nos salutations distinguées.

AIGUEBONNE Serge  
CUVILLIER Laure